



## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal d'Azas du Mardi 17 octobre 2017, 20h30.

Présents : Christine ANTONSANTI, Pierre-Marie DESGROLARD, Jean-Louis GRANITI, Pierre-Franck CHEMACK, Jean-François OLIVE, Marie-Thérèse LACOURT, Alexandre BELTRAMINI, Yves ALVAREZ, Marie-Thérèse WHEELER, Jean-Baptiste LAURENT, Claude CARLE, Fabian GIZA, Jean-Marc DERY et Frédéric JOUBERT.

Absent excusé : Evann CALVETE

Madame Lahitia COSANDEY, Secrétaire de Mairie et du public assistent au Conseil.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Frédéric JOUBERT

Madame Christine ANTONSANTI, Maire, procède à la lecture de l'ordre du jour.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 19/09/2017 est lu et adopté à l'unanimité.

### **13-1-2017 Délibération décision modificative n°1, virement de crédits**

Les travaux pour Vigipirate concernant la fourniture et la pose de 2 portails et de 80 mètres linéaire de grillage rigide à l'école ont un cout de 13 947,68 € TTC. Les paiements sont prévus avec la ventilation suivante :

- Acompte de 40% : 5 579,07 € TTC
- Première tranche 30% : 4 184,31 € TTC
- Solde 30% : 4 184,30 € TTC

La délibération porte sur l'intégration de l'acompte dans le budget 2017.

La délibération 13-1-2017 est adoptée à l'unanimité.

### **13-2-2017 Délibération paiement des travaux supplémentaire pour l'école (arrivée de Jean-François OLIVE)**

Concernant les travaux de l'école, des travaux supplémentaires ont été effectués. Ils concernent ;

- La réhabilitation du mur en briques et en galets du fond du préau, découvert pendant les travaux. Cette réhabilitation ainsi que le ragréage des murs adjacents, en lieu et place de la réfection de l'enduit prévu sur ce mur, permet d'en conserver le caractère patrimonial. Au vu des contraintes de planning des travaux, le surcout de ces travaux (7 749,11 € HT, soit 9 298,94 € TTC) avait été discuté et approuvé majoritairement par courriel par les membres de la commission finance et appels d'offres. Ce point n'a cependant pas fait l'objet d'un vote en conseil municipal comme cela aurait dû être le cas.
- Un mur complémentaire
- Une trappe d'accès
- Le surcout des systèmes de chauffage initialement prévus posés au mur et devant être posés au plafond pour des raisons de sécurité

Le surcout global se porte à 14 432,53 € HT

De vives discussions ont lieu au sein du conseil avant le vote de cette délibération, de nombreux conseiller trouve le surcout élevé et ne comprennent pas l'absence de vote en Conseil municipal.

Un chantier bénévole a eu lieu, concernant des travaux de peinture et réunissant des parents d'élèves ainsi que des membres du Conseil Municipal.

La délibération 13-2-2017 est adoptée à l'unanimité moins 6 abstentions.

### **13-3-2017 Délibération pour le choix de l'entreprise retenue par la commission de l'appel d'offre « POOL ROUTIER 2017 » et autorisation de signer l'acte d'engagement**

Suite à l'appel d'offre, le choix de la commission s'est porté sur le moins disant économiquement, cette société ayant déjà effectué les précédents travaux de pool routier suite à appel d'offre.

Le début des travaux est prévu le 25 octobre et la fin le 6 novembre.

Dans l'intervalle, des trous importants ont été fait accidentellement par un particulier en bas de la route du Lavoir. Des panneaux ont été placés par la mairie pour prévenir la dangerosité de cette portion de route. L'assurance du particulier doit en couvrir la réparation s'élevant à 1 941,25 €. Il pourrait-être opportun de profiter de cette réparation pour ajouter un busage sur cette portion de route qui est en pente, les couts correspondants, 4 005 € HT serait alors à la charge de la mairie.

Fabian Giza demande si ce genre de réparation ne pourraient pas être faites directement par la mairie avec de l'enrobé à froid, au moins de façon temporaire pour éviter la dangerosité.

La délibération 13-3-2017 est adoptée à l'unanimité.

### **13-4-2017 Délibération demande de résiliation du marché avec le bureau d'étude « Millasseau et Cadratures » en vue de l'élaboration du PLU**

Le Bureau d'étude "Millasseau et Cadratures" travaille sur le PLU d'Azas depuis le début de l'étude du premier PLU en 2009. Un marché complémentaire et un avenant ont été faits par les précédents Conseils Municipaux. La fin de l'étude PLU ne peut être couverte par le dernier avenant et il n'est plus possible de faire un nouvel avenant. La délibération porte donc sur la résiliation du reliquat du marché qui se porte à 1 330 €.

La délibération 13-4-2017 est adoptée à l'unanimité.

### **13-5-2017 Délibération pour le choix de l'entreprise retenue par la commission de l'appel d'offre urbanisme et autorisation de signer l'acte d'engagement**

3 sociétés ont répondu à la procédure adaptée concernant l'appel d'offre Urbanisme. L'analyse des offres a été faite par une commission élargie sur la base de 32 critères répartis en 3 catégories : 55% Pertinence de la méthodologie, 25% Compétence, références et Moyens, 20% le prix.

La réponse de la société URBA2D arrive en tête du classement des offres avec 14 800 € pour la tranche ferme et 2 725 € pour une tranche optionnelle.

La délibération 13-5-2017 est adoptée à l'unanimité.

### **13-6-2017 Délibération instituant la taxe d'aménagement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018**

Jusqu'à la caducité du POS, la taxe d'aménagement était fixée à 5%. La délibération porte sur le maintien de ce taux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ainsi que le maintien de la capacité d'exonération pour les abris de jardins.

La délibération 13-6-2017 est adoptée à l'unanimité.

### **13-7-2017 Délibération création d'un poste d'agent contractuel sur le fondement de l'article 3 accroissement temporaire d'activité au grade d'adjoint technique au 06 novembre 2017 à 20h00 hebdomadaire**

Suite aux débats, la délibération 13-7-2017 est abandonnée et ne fait pas l'objet d'un vote

### **13-8-2017 Délibération portant création d'un emploi permanent dans les communes de moins de 2000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public au 12 janvier 2018**

Cette délibération fait suite à la suppression des contrats aidés. Elle porte sur la création d'un emploi de poste d'animation de 28 heures par semaine annualisé sur l'école d'Azas, sur une durée de trois ans, renouvelable une fois.

La délibération 13-8-2017 est adoptée à l'unanimité moins 1 abstention.

### **13-9-2017 Délibération désignation d'un Délégué Titulaire à la CLECT de la Communauté de Communes Tarn-Agout**

Fabian GIZA et Jean-Marc DERY se présentent à l'élection par le Conseil Municipal du Délégué Titulaire à la CLECT de la CCTA :

Un premier tour donne Fabian GIZA et Jean-Marc DERY à égalité avec 7 voix chacun.

*Suite à ce premier tour il est décidé de sursoir au vote de la délibération 13-9-2017.*

### Questions diverses.

#### ✓ Point sur les TEPCV (territoire à énergie positive)

Les travaux d'économie d'énergie font l'objet d'un financement de la Commission Européenne. Ces subventions sont à hauteur de 950 k€ pour la CCTA qui doit répartir ces subventions en fonction des dossiers de demandes des communes.

Des demandes de devis ont été faits en ce sens.

#### ✓ Point sur l'inauguration de l'école

L'inauguration des travaux de l'école devrait avoir lieu le dimanche 10 décembre. Il est demandé à chacun de voir s'il peut collecter d'anciennes photos de classes d'Azas pour l'occasion.

#### ✓ Budget du CCAS

Pierre-Franck CHEMACK s'inquiète du montant global des factures du compte festivité et déclare vouloir surveiller l'évolution de ce compte.

#### ✓ Alarme de l'école

L'alarme de l'école se serait déclenchée plusieurs fois la nuit, gênant le voisinage. Le Conseil Municipal n'en a pas eu connaissance et va se renseigner.

#### ✓ Ralentisseur route de Saint Sulpice

Il est demandé pourquoi le nouveau ralentisseur est un "dos d'âne" et non une "chicane" comme celui déjà existant. Le conseil répond que l'efficacité en terme de sécurité a été le critère de choix

***Le prochain conseil se déroulera le Jeudi 23 novembre à 20h30.***

*Le prochain conseil se déroulera le mardi 17 octobre 2017 à 20h30*

La séance est levée à 23h30.

Mme Christine ANTONSANTI	Mr Pierre-Marie DESGROLARD	Mr Jean-Louis GRANITI	Mr Pierre-Franck CHEMACK	Mr Jean-François OLIVE
Mme Marie-Thérèse LACOURT	Mr Alexandre BELTRAMINI	Mr Yves ALVAREZ	Mme Marie-Thérèse WHEELER	Mr Jean-Baptiste LAURENT
Mr Claude CARLE	Mr Fabian GIZA	Mr Evann CALVETTE <i>Absent excusé</i>	Mr Jean-Marc DERY	Mr Frédéric JOUBERT